

*Séance du 1<sup>er</sup> Octobre 2019*

Quorum atteint : 18 personnes

Début du CA à 18h00

**Membres présents :**

Mme DAUGAN conseillère départementale.

M. JALU, représentant de la communauté de communes de Montauban

M SAMSON, principal ; Mme TROADEC, principal adjoint ; Mme POT, gestionnaire ;

Mme ROSSI, C.P.E ;

Mme BERNARD, Mme ENOS, Mme MEIGNANT, Mme LE GUENNEC, M JESSE, M

PROST, représentants des personnels enseignants ;

Mme CONCHIS, Mme LECHARTRE, M. CHARPENTIER, représentants des personnels  
administratifs et techniques ;

Mme ROUSSEAU, Mme LETAILLEUR, Mme SAMOYALT représentantes des parents d'élèves,

**Membre absent excusé :**

M GUITTON Conseiller départemental.

M. TUNIER, représentant de la commune de Montauban ;

M BOURDE, M COCHET, Mme PENIEL, Mme POTTETAIN, Mme RABORY

**Rappel de l'ordre du jour :**

**I - Approbation de l'ordre du jour.** Une question diverse concernant les horaires et liée à l'opération : « Silence, on lit. », à la demande de l'équipe de direction ; une question liée à la prise en charge des élèves en grande difficulté en 6<sup>ème</sup>, à la demande des personnels enseignants sont ajoutées à l'ordre du jour.

**II - Approbation des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 2 avril 2019**

**III - Affaires pédagogiques.**

Rapport d'activité 2018-2019 : M le Principal présente le rapport d'activité et situe les résultats de l'établissement en rapport avec ceux de l'académie de Rennes (cf pièce jointe).

Effectifs à la rentrée : 645 élèves dont 12 ULIS, 152 élèves de 6<sup>ème</sup> .

**IV - Affaires administratives et financières**

**DBM**

Vote d'une décision budgétaire modificative à l'unanimité : prélèvement sur le fonds de roulement du collège d'un montant de 16 000 € sur le service de restauration et d'hébergement, et 8 500 € sur le service général (6 500 € en OPC et 2 000 € en AP).

## **Bilan financier des voyages scolaires 2018-2019**

Afin de permettre le versement de 10 euros reversés par l'Association des Parents d'élèves du collège, les bilans financiers des voyages scolaires à Telgruc sur Mer et à Chester sont corrigés. (cf pièces jointes).

## **Voyages 2019-2020**

Les séjours facultatifs proposés aux élèves des classes de 4<sup>ème</sup> :

- « Aéronautique » avec visite de la cité de l'espace à Toulouse (4A et 4B), avec la Ligue de l'enseignement de St Briec du 11 au 15 mai 2020 - Le tarif proposé est de 408 € par participant
- Voyage à Barcelone connaissance de la culture ibérique (4C et 4D)  
Le prestataire retenu est Eurovoyages à la Seyne sur Mer, du 9 au 15 mai 2020. Le tarif demandé aux familles est de 352 €.
- Activités de pleine nature et sports nautiques (Telgruc-29)  
Le prestataire sur place est le Centre nautique de Telgruc sur Mer, pour un séjour proposé du 27 avril au 1er mai 2020. Le tarif demandé aux familles est de 282 €.

Les séjours sont tous approuvés à l'unanimité après débat et remarques notamment sur la difficulté de maintenir des coûts limités pour les familles.

- Tarifs 2020, tarifs divers.  
Pas d'augmentation de tarifs élèves pour 2020, le tarif du repas reste à 2,94 € pour les élèves au forfait.  
Pour les autres tarifs : les modifications portent sur l'augmentation du tarif des commensaux pour les indices <465 (3,10 € au lieu de 3 €), et l'ajout d'un nouveau tarif de reproduction des clés du nouvel organigramme en cas de perte (au tarif de reproduction de la clé).
- Présentation de la convention avec le Conseil Départemental  
Convention définissant les rôles respectifs de la collectivité territoriale et des EPLE ainsi que les modalités d'exercice des agents techniques territoriaux dans le cadre de leurs compétences partagées.
- Convention avec l'agence comptable du lycée René Cassin de Montfort sur Meu : convention de groupement comptable définissant les modalités de fonctionnement du groupement de service « agence comptable » institué au lycée René Cassin.
- Convention avec l'Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude de la Richardais, pour la mise en place d'un poste de secours le 18 octobre pour le cross du collège.
- Convention avec le SMICTOM pour la mise à disposition d'une benne pour papier à recycler.
- Convention avec l'AROEVEN pour la formation des délégués.

## **IV - Questions diverses et informations :**

Modification des horaires : M le Principal informe le Conseil d'administration qu'une demande a été transmise à la Région Bretagne pour une modification des horaires de fonctionnement du collège et un départ des transports scolaires à 17 heures au lieu de 16h30 actuellement.

Mme Troadec, Principale adjointe présente le dispositif « Silence on lit » et expose les modifications horaires nécessaires. Voté et adopté à l'unanimité.

Une représentante des enseignants expose les difficultés rencontrées pour l'intégration d'élèves en grande difficulté et relevant d'un IME, d'une classe SEGPA, d'une ULIS, d'un ITEP en cette rentrée.

M le Principal rappelle que la rentrée s'effectue avec une volonté de développer l'école inclusive, le manque momentané d'accompagnants accentue cette difficulté. Le collège, conscient de la situation, prend le temps d'évaluer les besoins et de trouver la solution la plus adaptée à chacun. Des réponses sont en cours avec la nomination de personnels AESH supplémentaires.

Mme Daugan, Conseillère Départementale rappelle l'existence du « coupon sport 35 » au bénéfice des jeunes qui souhaitent en bénéficier.  
La séance est levée à 19h30.

Le Président, M Samson

A blue ink signature, likely of M Samson, consisting of stylized initials and a surname.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature, likely of the secretary, consisting of stylized initials and a surname.